



T1 2025

Rapport d'engagement



TABLE DES MATIÈRES

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS DU T1 2025	3
--	---

NOS ENGAGEMENTS	4
-----------------	---

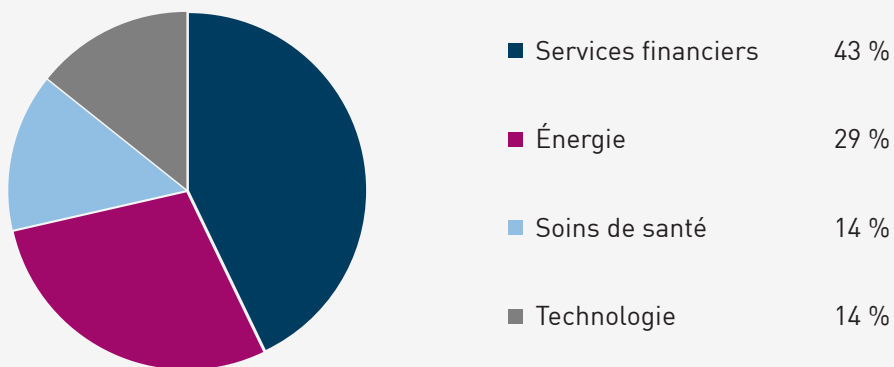
Société nord-américaine d'infrastructures énergétiques	4
--	---

Société canadienne de l'énergie	5
---------------------------------	---

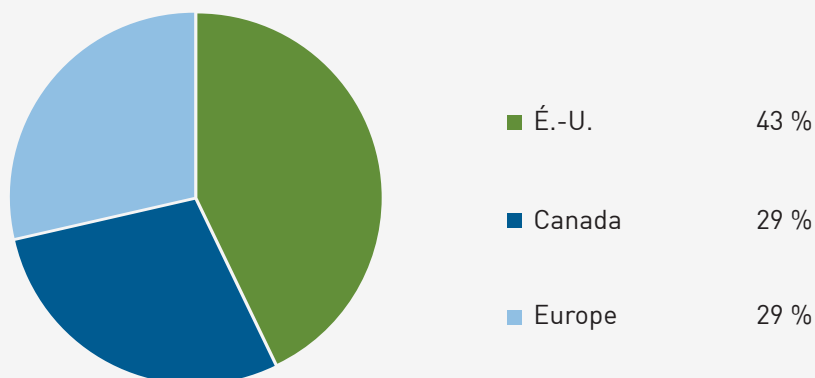
Grande institution financière européenne	6
--	---

Répartition des engagements du T1 2025

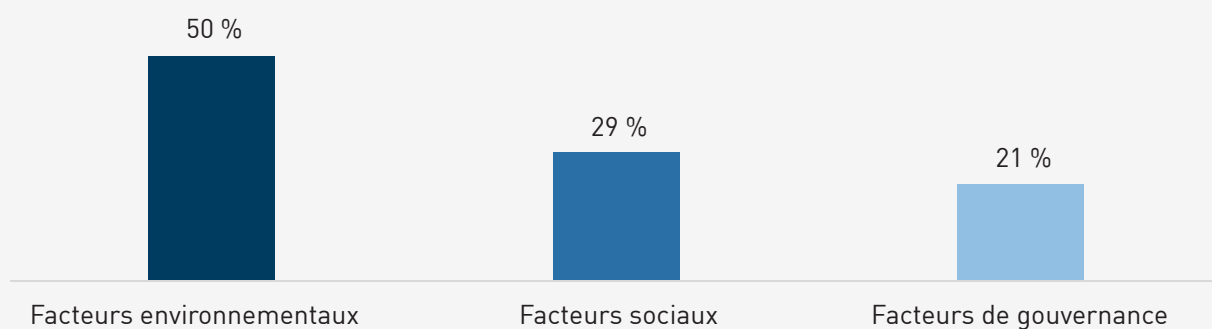
■ Engagements par secteur



■ Engagements par zone géographique



■ Sujets de discussion ESG



Les données ont été arrondies au nombre le plus près, et le total pourrait ne pas être égal à 100 %.

Nos engagements

L'intégration des facteurs ESG dans les politiques et les pratiques des entreprises était de plus en plus considérée comme une nécessité, et ce, jusqu'à récemment. La nouvelle administration américaine s'est clairement fixé comme priorité de faire reculer plusieurs initiatives ESG et DEI, arguant que ces politiques entravent la croissance économique et sapent la méritocratie. Pour illustrer l'évolution du discours, l'expression « beau charbon propre » – une combinaison de mots insolite pour beaucoup de personnes – a été popularisée pendant la campagne de l'administration, reflétant les efforts visant à déstigmatiser les sources d'énergie à forte teneur en carbone et à promouvoir la reprise des investissements dans les combustibles fossiles.

Société nord-américaine d'infrastructures énergétiques



Secteur : Énergie

Zone géographique : Canada

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux et sociaux

Motif de l'engagement

- Ce trimestre, nous nous sommes engagés auprès des émetteurs pour mieux comprendre comment ils réagissent à l'évolution du sentiment à l'égard des facteurs ESG et de la production d'énergie. Cette société d'infrastructures énergétiques figure parmi les plus grands émetteurs d'obligations en Amérique du Nord et représente une participation importante dans plusieurs de nos mandats. Avant notre engagement, nous avons défini la société comme un émetteur important de gaz à effet de serre, qui était à la traîne par rapport à ses pairs sur les principaux indicateurs ESG, notamment les rendements en matière de sécurité et l'intensité des émissions.

Faits marquants et résultats

- Au cours de notre engagement, l'émetteur a fourni des renseignements sur son profil d'émissions élevé, principalement dû à l'ampleur de ses activités et à la prédominance des actifs de transport de gaz naturel dans son portefeuille (le gaz naturel est la source d'énergie utilisée dans les compresseurs employés pour transporter le gaz naturel le long d'un gazoduc). Bien que des efforts soient en cours pour électrifier les actifs, l'électrification complète reste un défi étant donné la répartition des actifs sur de longues distances, voire dans des régions éloignées. L'expertise ESG est intégrée à l'échelle du conseil d'administration, soutenue par une formation régulière des administrateurs et des mises à jour sur la durabilité.
- L'émetteur a également décrit son approche de la participation économique des populations autochtones, en mettant en avant des initiatives telles que les conseils consultatifs et les partenariats visant à maximiser les avantages pour les communautés touchées. Bien qu'aucun objectif formel de dépenses ne soit fixé, le dialogue permanent et les occasions au niveau des projets sont prioritaires. L'engagement actif avec les groupes autochtones sur les occasions de participation à l'équité continue de progresser.
- En ce qui concerne la décarbonisation, l'émetteur a réaffirmé son engagement en faveur d'un bilan carboneutre en 2050, tout en reconnaissant que le parcours continue d'évoluer. Les efforts à court terme se concentrent sur la gestion du méthane, les projets pilotes dans les technologies à faible teneur en carbone et les investissements dans l'hydrogène et le captage du carbone. Malgré les changements politiques, la durabilité reste un pilier essentiel de la stratégie d'entreprise à long terme.
- L'émetteur a également reconnu ses récentes performances opérationnelles insuffisantes et a présenté des plans concrets d'amélioration. À la suite de l'engagement, aucun changement n'a été apporté au positionnement du portefeuille.

Société canadienne de l'énergie



Secteur : Énergie

Zone géographique : Canada

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux et sociaux

Motif de l'engagement

- Nous nous sommes engagés auprès d'une grande société canadienne d'infrastructures énergétiques, un émetteur important sur les marchés des titres à revenu fixe américains et canadiens, et une participation importante dans plusieurs de nos mandats. La mission visait à comprendre comment l'émetteur gère les principaux risques environnementaux et sociaux, compte tenu notamment de son importante empreinte de gaz à effet de serre, de son exposition à la transition énergétique et de ses considérations de sécurité opérationnelle.
- Notre objectif visait à évaluer les progrès de l'entreprise dans la réalisation de ses objectifs d'émissions pour 2030 et 2050, son approche de l'évolution du paysage réglementaire et politique, ainsi que ses stratégies en matière de mobilisation des populations autochtones et d'investissements dans les énergies renouvelables. Cet engagement a permis d'obtenir des renseignements précieux sur la manière dont l'émetteur concilie les réalités opérationnelles à court terme et les objectifs de durabilité à long terme.

Faits marquants et résultats

- Au cours de notre engagement, l'émetteur a évoqué ses progrès quant à la réduction des émissions, en soulignant la baisse de 37 % de l'intensité des émissions, réalisée sept ans avant l'objectif fixé pour 2030. La société reste concentrée sur l'intégration complète des acquisitions récentes de services publics et sur la poursuite de la réduction des émissions de méthane. La surveillance en matière de facteurs ESG reste intégrée à l'ensemble des activités, et la société continue d'explorer des solutions d'énergie renouvelable adjacentes à ses actifs d'infrastructure de base.
- L'émetteur adopte une approche pratique de la transition énergétique, en répondant aux besoins énergétiques actuels tout en faisant progresser les initiatives de décarbonisation telles que le captage du carbone, les projets de gaz naturel renouvelable et les projets d'éoliennes en mer. Alors que les émissions des champs d'application 1 et 2 ont diminué de manière considérable au cours des premières années grâce à la vente d'actifs, elles ont augmenté après la pandémie en raison de l'activité liée aux nouveaux projets. La déclaration des émissions du champ d'application 3 continue de se développer à mesure que les exigences réglementaires évoluent.
- L'investissement dans les énergies renouvelables reste une priorité stratégique, avec environ 10 % d'un programme de capital garanti de 27 milliards de dollars consacré aux énergies renouvelables. L'engagement des populations autochtones a également figuré au centre des préoccupations, avec des initiatives telles que le Plan d'action sur la réconciliation et des partenariats avec les communautés autochtones dans le cadre de grands projets.
- Nous avons été encouragés par les efforts de l'émetteur en matière de facteurs ESG, en constatant des progrès importants dans les initiatives environnementales et sociales. Notre conviction a été confirmée et aucun changement n'a été apporté à la position qui demeure parmi nos plus importantes.

Grande institution financière européenne



Secteur : Services financiers

Zone géographique : Europe

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux et de gouvernance

Motif de l'engagement

- Nous nous sommes engagés auprès d'une institution financière irlandaise de premier plan, qui détenait une part importante de plusieurs de nos mandats indiciels, afin de comprendre l'impact potentiel de la nouvelle administration américaine sur les multinationales basées en Irlande et, plus généralement, sur l'économie irlandaise. Dans le même temps, face à la montée du sentiment anti-ESG et à l'incertitude réglementaire aux États-Unis, nous avons cherché à évaluer si ces changements politiques pouvaient modifier l'engagement de la banque en faveur de la finance durable, compte tenu notamment de ses programmes d'obligations vertes et de ses initiatives en matière de financement climatique.
- En outre, compte tenu de l'exposition de l'émetteur à des clients multinationaux et à des projets d'énergie renouvelable aux États-Unis, nous avons étudié l'impact direct et indirect des droits de douane potentiels sur le portefeuille plus large de la banque. Notre objectif consistait à nous assurer que les pressions externes n'affaibliraient pas de manière importante l'environnement opérationnel et la qualité des actifs des institutions financières irlandaises, ainsi que la stratégie de durabilité de l'émetteur ou sa capacité à réaliser ses objectifs climatiques à long terme.

Faits marquants et résultats

- L'émetteur a fait preuve d'un grand leadership en matière de climat pour atteindre l'objectif de carboneutralité en 2030 et en fixant un objectif de carboneutralité en 2050 pour les émissions financées. En 2023, la banque a augmenté l'objectif de son Fonds d'action pour le faire passer de 10 à 30 milliards de dollars et s'attend à ce que 70 % des nouveaux prêts soient verts ou en transition d'ici 2030.
- La banque a réalisé des investissements substantiels dans des projets d'énergie renouvelable, en particulier dans les domaines solaire et éolien, et conseille des sociétés en Europe, aux États-Unis et au Royaume-Uni sur des initiatives liées aux énergies renouvelables.
- Malgré l'incertitude politique aux États-Unis, la banque a exprimé sa confiance dans la résilience de sa stratégie ESG. Environ 26 % du produit des obligations vertes soutiennent des projets d'énergies renouvelables aux États-Unis, et la banque considère les énergies renouvelables comme une catégorie d'actifs durable, soulignant son approche d'investissement conservatrice et disciplinée.
- L'efficacité énergétique dans le financement de l'immobilier constitue une autre priorité. La banque exige une note énergétique minimale de (B-) pour toutes les nouvelles propriétés résidentielles et commerciales qu'elle finance et considère les prêts hypothécaires verts comme un domaine où la demande est croissante et où elle dispose d'un avantage concurrentiel. Elle prévoit d'utiliser davantage les transferts de risques synthétiques pour soutenir la croissance des prêts en faveur du climat tout en optimisant l'utilisation du capital.
- Les progrès constants de l'émetteur et sa solide gouvernance climatique, malgré les risques externes, s'avèrent encourageants et l'engagement a réaffirmé notre conviction à l'égard de cet avoir. Toutefois, en raison de problèmes de valorisation non liés aux facteurs ESG, nous nous sommes progressivement départis de cet avoir après la fin du trimestre.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

RP Investment Advisors LP (« RPIA ») fournit les renseignements figurant dans les présentes à titre informatif seulement. Ils ne tiennent pas lieu de conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux, de conseils de placement ou autres, et personne ne devrait utiliser ce contenu ou s'y fier à cet égard sans obtenir les conseils professionnels appropriés. Ils proviennent de sources jugées fiables, bien que leur exactitude ou leur exhaustivité ne soit pas une garantie; RPIA n'assume aucune responsabilité ou obligation de quelque nature que ce soit en les fournissant. Des modifications peuvent être apportées aux renseignements fournis et RPIA n'est aucunement tenue de communiquer les révisions ou les mises à jour des renseignements présentés. Sauf indication contraire, tous les renseignements proviennent de RPIA. Les « énoncés prospectifs » reposent sur des hypothèses formulées par RPIA à l'égard de ses opinions et stratégies de placement dans certaines conditions de marché et sont assujettis à un certain nombre de facteurs atténuants. La conjoncture économique et les conditions du marché sont susceptibles de changer, ce qui peut avoir une incidence importante sur les événements futurs réels et, par conséquent, sur les points de vue de RPIA, sur le succès des stratégies prévues par RPIA ainsi que sur sa ligne de conduite réelle. Les renseignements présentés ne constituent pas le fondement d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Les produits et services de RPIA ne sont offerts que dans les territoires où ils peuvent être légalement offerts et aux investisseurs qui y sont admissibles en vertu des règlements applicables. Les stratégies et les fonds gérés de RPIA comportent un risque de perte financière. Les rendements ne sont pas garantis et les rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

RPIA est un signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU et, dans le cadre de notre engagement, nous tenons compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans nos activités d'entreprise, y compris notre processus de placement. Les facteurs ESG sont des considérations importantes dans notre processus de gestion des placements, mais ils s'ajoutent à nos principales fonctions de recherche et d'analyse financières et de crédit. Les facteurs ESG qui peuvent être pris en compte dans le cadre de notre processus de placement comprennent les questions relatives au changement climatique, à l'utilisation de l'énergie, à l'efficacité énergétique, aux émissions, aux déchets, à la pollution, aux droits de la personne, aux répercussions sur les communautés locales, aux pratiques de travail, aux conditions de travail des employés, à la santé et à la sécurité de nos employés et de ceux de nos sociétés affiliées, aux relations avec les employés et à la diversité des employés, à la rémunération des dirigeants, aux pots-de-vin et à la corruption, à l'indépendance du conseil d'administration, à la composition et à la diversité du conseil d'administration, à l'alignement des intérêts des actionnaires sur ceux des dirigeants, aux droits des actionnaires et aux politiques des sociétés en matière de facteurs ESG.

L'intégration des facteurs ESG, y compris les composantes liées à l'engagement des émetteurs, est une approche de placement à l'échelle de la société, mais la pondération et l'importance de cette approche dans notre processus de gestion des placements peuvent varier d'un fonds d'investissement que nous gérons à l'autre. Il y a toujours lieu de se reporter aux documents de placement pertinents pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs et les stratégies de placement d'un fonds donné ainsi que sur les risques qui y sont associés. La prise en compte et la mise en œuvre des facteurs ESG sont également soumises aux politiques internes de placement et de gestion des risques de RPIA et peuvent être révisées en fonction des exigences de convenance des placements, du positionnement actuel du portefeuille et des facteurs économiques et de marché externes.

La pondération des facteurs ESG dans le processus de placement des fonds communs de placement gérés de RPIA, y compris le Fonds de revenu stratégique plus RP, le Fonds d'obligations à escompte objectif 2026 et le Fonds Alternatif d'obligations mondiales RP, est limitée et plus faible que celle de la principale analyse financière et de crédit utilisée dans la gestion de ces fonds. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié du fonds pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs, les stratégies et les risques de placement de chaque fonds. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé pourrait ne pas se reproduire. Consultez toujours votre courtier en valeurs mobilières inscrit avant d'investir dans des fonds communs de placement.



RPIA

43 Hazelton Ave
Toronto (Ontario)
M5R 2E3

www.rpia.ca

Adresse de courriel : esg@rpia.ca

Requêtes générales : 1-647-776-1777

Services aux investisseurs : 1-647-776-2566